



Personne n'est à l'abri d'un accident de voiture ! Encore plus lorsque la voiture est votre outil de travail. Dans les métiers tels que le bâtiment où la conduite de véhicules est fréquente, dans celui d'ambulancier où conduire dans l'urgence est le mot d'ordre, rien n'est à oublier pour sa sécurité !

Le risque routier est un vrai risque professionnel !"

Les Services de Santé au Travail se mobilisent sur le sujet du risque routier et proposent des formations adaptées. Pour preuve, une entreprise adhérente à la Santé au Travail de Valenciennes (ASTAV) a testé la formule « formation aux risques routiers. » André Champagne, responsable du parc automobile des ambulances Buirette (40 salariés) a apprécié le contenu de cette formation qui lui semble primordiale au sein de l'entreprise. Le visiotest par exemple lui a permis de déceler des faiblesses de son champ de vision périphérique « tout ça à cause de branches de lunettes trop épaisses ! » Il rajoute : « Cette demi-journée a été plus que positive. Elle replace le risque routier comme un vrai risque professionnel. »

Bruno Figurski, technicien Hygiène Qualité Sécurité Environnement, en charge de ce programme à l'ASTAV nous en dit un peu plus sur le contenu : « La formation est basée sur de la théorie et des exercices pratiques : simulateur de conduite, dépistage du diabète, visiotest, conseils ergonomiques, secourisme Nous essayons d'être le plus concret possible sur un court laps de temps. » Les résultats parlent d'eux-mêmes. Sur les 36 participants présents à la dernière session, 78% ont jugé la formation intéressante, et 74% estiment pouvoir utiliser les connaissances acquises dans leur vie quotidienne.

Les chefs d'entreprises aussi ont droit à la formation !

Thomas Gobert, gérant d'une menuiserie de 3 salariés, a lui aussi trouvé cette formation intéressante, et a surtout apprécié de pouvoir y participer : « les chefs d'entreprise ont rarement l'occasion d'effectuer des formations. Je ne dis pas que celle-ci réglerait tous les comportements à risque de la conduite, mais elle a au moins le mérite d'appuyer là où ça fait réfléchir ! » Et ce n'est pas ce gérant dynamique qui a perdu un proche dans un accident de la route qui dira le contraire. Appuyer sur la sécurité, oui ! Sur le champignon, non !

Les chefs d'entreprise ont rarement l'occasion d'effectuer des formations.



Formation au risque routier à Amiens ! Sur la question du risque routier professionnel, les entreprises de la région d Amiens ont elles aussi la possibilité de contacter leur Service de Santé au Travail (ASMIS) pour une formation spécifique. Jöel Delrue, préventeur et formateur en charge de programme nous en explique brièvement tout l intérêt : « Entre l accident en lui-même, les impacts sur la santé, la gestion administrative des arrêts de travail, l insatisfaction de la clientèle... le risque routier est un vrai risque professionnel, qui peut s avérer financièrement et humainement coûteux ! Il concerne autant le salarié que l employeur. Nous sommes là pour informer, mais également pour conseiller. Nous essayons de créer le dialogue dans l entreprise autour de ces questions. Cela peut passer par exemple par la mise en place de fiche de suivi des véhicules ou des procédures de bonne conduite au volant. La formation se veut pratique pour un maximum d efficacité au quotidien. »

En chiffres

La formation aux risques routiers proposée par la Santé au Travail de Valenciennes (ASTAV) rencontre un vif succès auprès des participants. Un questionnaire a permis d évaluer l intérêt de cette prestation.

17/20 c est la note globale obtenue par la formation.

78 % des participants estiment pouvoir appliquer dans le travail les connaissances acquises lors de la formation.

74 % des participants pensent que la formation leur permettra d améliorer leur sécurité au quotidien.

100 % des participants conseillent la formation.